



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Crise de l'élevage bovin

Question au Gouvernement n° 3856

Texte de la question

CRISE DE L'ÉLEVAGE BOVIN

M. le président. La parole est à M. Jean-Yves Bony.

M. Jean-Yves Bony. Ma question s'adressait à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation car nos campagnes s'embrasent ; dans le Cantal, dans le Massif Central, dans tous les départements d'élevage allaitant, nos éleveurs bovins crient leur colère et leur désespoir dans une violence qui monte un peu plus chaque semaine. Comment ne pas comprendre en effet leur émotion,...

Plusieurs députés du groupe LR . Très bien !

M. Jean-Yves Bony. ...sachant que trois ans après le lancement des EGA, les états généraux de l'agriculture, le constat est sans appel :...

M. Vincent Descoeur. C'est vrai !

M. Jean-Yves Bony. ...les éleveurs de bovins de race à viande ont perdu 30 % de leurs revenus, de 12 000 euros par an en 2018 à moins de 700 euros par mois, 2 000 exploitations ferment leurs portes chaque année.

Étant moi-même éleveur, je dirai avec beaucoup de gravité au ministre s'il était présent que ce n'est pas une nouvelle déclaration d'amour de la part de leur ministre qu'attendent les producteurs, non plus qu'un énième plan d'urgence, mais un oui clair pour leur garantir des prix couvrant leurs coûts de production. C'était la promesse des EGA : nous savons désormais que c'est un échec cuisant ! C'est un oui clair qu'ils attendent de sa part pour leur permettre de ne rien perdre des soutiens de la PAC...

M. Sébastien Jumel. Idem pour le lait !

M. Jean-Yves Bony. ...car il n'y a pas qu'un secteur de production et des emplois à sauver, mais aussi des pratiques agricoles en modèle d'élevage durable qui stockent du carbone et qui préservent la biodiversité,...

M. Vincent Descoeur. Très juste !

M. Jean-Yves Bony. ...très loin des fermes brésiliennes, très loin de ses usines de 32 000 bovins, encouragées malheureusement par les accords de libre-échange. (« *Eh oui !* » sur quelques bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.) Il ne peut pas plus longtemps crier sa fierté du modèle d'élevage à la française et son amour des éleveurs tout en les abandonnant aux seules lois d'un marché mondial.

M. Pierre Cordier. Tout à fait !

M. Jean-Yves Bony. Que va faire concrètement le ministre de l'agriculture et de l'alimentation pour que nos éleveurs ne disparaissent pas définitivement de nos territoires ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR – MM. André Chassaigne et Jérôme Lambert applaudissent aussi.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.

M. Pierre Cordier. Un éleveur va parler !

M. Sébastien Jumel. Il va chausser ses bottes !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement. Je vous prie d'excuser l'absence de mon collègue Julien Denormandie qui est à l'isolement en tant que cas contact. Il aurait évidemment souhaité pouvoir vous répondre.

La crise a touché tous les secteurs et nos agriculteurs en particulier. Je veux rendre hommage, une nouvelle fois, à tous les acteurs de la chaîne agro-alimentaire qui ont traversé toutes les épreuves durant cette crise...

M. Pierre Cordier. Le paysan parisien !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'Étatpour permettre aux Français de continuer à se nourrir en parvenant à ce que la chaîne ne se brise pas pendant cette crise que nous connaissons depuis un an. Je les remercie au nom du Gouvernement pour cet engagement exceptionnel. Vous l'avez dit, la crise sanitaire a accentué les difficultés de nos éleveurs, plongeant certains dans une extrême précarité. Et l'enjeu, c'est d'abord de répondre à l'urgence. Voilà pourquoi le Premier ministre a annoncé le 6 mars dernier, dans la Creuse, terre d'élevage, une aide exceptionnelle de 60 millions d'euros à destination des éleveurs en difficulté, et elle leur sera versée avant l'été.

À terme, il s'agira aussi et surtout de garantir la pérennité de notre agriculture et des entreprises qui en dépendent. C'est pourquoi cette assemblée a voté en 2018 la loi EGALIM – loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous – qui, clairement oui, rebat complètement les cartes en faveur de nos agriculteurs et de nos éleveurs.

Mme Émilie Bonnivard. Qu'ils vivent de leur métier ! Qu'ils vivent de leur activité !

M. Fabien Di Filippo. C'est grotesque ! Sur quelle planète vivez-vous ? De l'esbroufe !

M. Frédéric Reiss. La loi EGALIM, ça ne marche pas !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État . Mais, vous le savez bien, le chemin est long pour changer une situation qui dure depuis plusieurs décennies. Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation a entrepris un dialogue franc et direct avec l'ensemble des acteurs, il est en lien constant avec eux depuis l'été dernier ; six réunions du comité de suivi des négociations commerciales se sont déjà tenues, une mission a été confiée à M. Serge Papin pour dresser le bilan des premières années d'application de la loi, plusieurs décisions très fortes ont d'ores et déjà été prises, notamment le renforcement de la médiation et la multiplication des contrôles pour que la loi EGALIM soit parfaitement appliquée.

M. Fabien Di Filippo. On vous avait prévenu que ça ne marcherait pas !

M. Gabriel Attal, secrétaire d'État . La situation est évidemment difficile, mais, vous le voyez, nous disposons d'une loi très ambitieuse : il faut maintenant qu'elle soit parfaitement appliquée partout, à tous les endroits de la

chaîne, ce à quoi nous nous attaquons. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Jean-Yves Bony.

M. Jean-Yves Bony. Les agriculteurs ne veulent plus d'aumône ! Ils veulent des actes ! Ils veulent vivre de leur métier décemment ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits. – M. Sébastien Jumel applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Bony](#)

Circonscription : Cantal (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3856

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Porte-parole du Gouvernement

Ministère attributaire : Porte-parole du Gouvernement

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [17 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 mars 2021](#)